



INSPECTION DU TRAVAIL

FORMATION DES FORMATEURS SUR LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES D'INSPECTION DU TRAVAIL MODERNES ET EFFICACES

20 NOVEMBRE – 1 DÉCEMBRE 2023
TURIN, ITALIE

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

INTRODUCTION

Les normes internationales du travail pertinentes fixent des exigences spécifiques en matière de formation des inspecteurs du travail. Selon l'article 7, paragraphe 3, de la convention n° 81, « Les inspecteurs du travail doivent recevoir une formation appropriée, pour l'exercice de leurs fonctions ». L'article 9, paragraphe 3, de la convention n° 129 stipule que « Les inspecteurs du travail dans l'agriculture doivent recevoir une formation adéquate pour l'exercice de leurs fonctions, et des mesures seront prises pour assurer, de manière appropriée, leur perfectionnement en cours d'emploi ». L'article 10 de la convention (n° 150) sur l'administration du travail, 1978, stipule que « Le personnel affecté au système d'administration du travail devra être composé de personnes convenablement qualifiées pour exercer les fonctions qui leur sont assignées, ayant accès à la formation nécessaire à l'exercice de ces fonctions et indépendantes de toute influence extérieure indue. ».

Dans de nombreux pays, et en particulier dans les pays en développement, les inspections du travail ne disposent pas des ressources financières et humaines nécessaires pour fournir aux inspecteurs du travail une formation initiale et en cours d'emploi adéquate ; elles doivent également élaborer une politique nationale de formation des inspecteurs du travail et des mécanismes permettant d'améliorer en permanence les connaissances et les compétences des inspecteurs du travail confrontés à de nouvelles réglementations, de nouveaux risques et de nouvelles technologies. Pour aider les États membres à relever ce défi, LABADMIN/OSH¹ a élaboré un programme de formation pour le développement des compétences des inspecteurs du travail. L'inspection du travail. Ce programme, intitulé « Construire des systèmes d'inspection du travail modernes et efficaces », est un ensemble de 17 modules couvrant un large éventail d'aspects liés à l'inspection du travail, depuis les principes, les politiques et les stratégies jusqu'aux outils pratiques et aux méthodes de visite. L'objectif de ce programme est de doter les inspections nationales du travail d'un matériel de formation de base standard et complet qui peut être utilisé comme outil et référence pour développer leurs propres programmes de formation, adaptés aux contextes, stratégies, priorités et besoins spécifiques de leurs pays respectifs. À cet égard, le programme de formation offre une certaine flexibilité et la possibilité de sélectionner différents modules et de combiner différentes méthodologies de formation aux fins d'une formation sur mesure. En outre, la formation des inspecteurs du travail doit être considérée non seulement comme répondant aux besoins des inspecteurs du travail dans l'exercice de leurs fonctions officielles, mais aussi comme favorisant leur développement professionnel.

¹ Le département de l'OIT chargé de l'administration du travail, de l'inspection du travail et de la sécurité et de la santé au travail

Cette formation a été développée en vue de créer un réseau d'inspecteurs de référence à travers les pays francophones, capables d'utiliser les modules de formation du curriculum pour former leurs pairs. Le Centre international de formation de l'OIT en collaboration avec LABADMIN/OSH, soutient les Inspections du travail dans le renforcement des capacités ainsi que la diffusion et la durabilité de ce programme de formation.

OBJECTIFS

Ce cours vise à renforcer la capacité nationale et institutionnelle pour le développement des compétences des inspections du travail et à élever les compétences des inspecteurs du travail.

A la fin de ce programme, les participants seront capables de :

- Expliquer les principes, les fonctions et les principales caractéristiques de l'Inspection du Travail et de l'administration du travail.
- Décrire les principales considérations et orientations de l'OIT sur les politiques et stratégies d'inspection du travail.
- Décrire les directives de l'OIT pour l'inspection des conditions de travail, des relations d'emploi, de la sécurité et de la santé au travail et de la protection de l'environnement, les relations d'emploi, la sécurité et la santé au travail et les groupes de travailleurs groupes de travailleurs vulnérables.
- Planifier et effectuer des visites d'inspection du travail.
- Développer des outils, des compétences et des aptitudes pour améliorer les performances des inspecteurs du travail.
- Concevoir et évaluer des activités de formation en utilisant des approches participatives centrées sur les participants.
- Planifier et dispenser des sessions de formation sur les modules du programme d'études de l'OIT « Construire des systèmes d'inspection du travail modernes et efficaces ».

PROFIL DES PARTICIPANTS

Ce cours s'adresse aux :

- Formateurs des institutions gouvernementales impliquées dans la formation des inspecteurs.
- Personnel des inspections du travail chargé de la formation et de l'encadrement des inspecteurs du travail nouvellement recrutés.
- Consultants, professeurs d'université et enseignants impliqués dans la formation aux questions de travail et de sécurité et santé au travail.

CONTENUS

Les modules du programme de formation de l'OIT « Construire des systèmes d'inspection du travail modernes et efficaces » sont les suivants :

1. Le cadre d'un système d'administration du travail
2. Introduction à l'inspection du travail
3. Politique et planification de l'inspection du travail
4. Conception de stratégies pour promouvoir le respect des règles
5. Coopération et partenariat
6. Inspection des conditions de travail
7. Inspection des relations de travail
8. Inspection de la sécurité et de la santé au travail
9. Traitement des groupes de travailleurs vulnérables
10. La visite de l'inspection du travail
11. Les outils de l'inspection du travail
12. Le développement des capacités institutionnelles
13. Inspection du travail et non-discrimination
14. Assurer le respect de la législation sur les risques psychosociaux
15. Actions de l'inspection en matière de risques psychosociaux
16. L'inspection du travail dans le domaine du travail domestique
17. Compétences non techniques pour les inspecteurs du travail.

Le contenu de la formation sur les compétences est le suivant :

- Le cycle de gestion de l'apprentissage.
- Vers un apprentissage participatif.
- Les styles d'apprentissage
- Conception de l'apprentissage
- Faciliter l'apprentissage participatif : les 100 meilleurs conseils de facilitation
- Approches et méthodes d'évaluation de l'apprentissage
- Séances de microenseignement.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce cours de formation de formateurs se déroulera en deux parties : une partie d'apprentissage à distance basée dans une plateforme virtuelle en ligne et ensuite une partie de formation résidentielle.

La partie d'apprentissage à distance utilisera une plate-forme d'apprentissage basée sur Internet qui sera activée quatre semaines avant le cours. Pendant cette période, les participants auront des tâches autoguidées consistant en la lecture de modules didactiques et l'exécution de tests. La plate-forme présentera également un centre de documentation qui contiendra des informations utiles pour les participants sur les

thèmes du cours. Cette partie d'apprentissage à distance est une partie préparatoire pour s'assurer que tous les participants aient un niveau de connaissance du sujet qui leur permette de mieux profiter de la partie résidentielle du cours (28 août – 8 septembre 2023).

Pendant la partie résidentielle, une approche hautement participative et orientée vers l'action sera utilisée pendant le cours, en mettant l'accent sur l'échange d'expériences dans la recherche de solutions innovantes et pratiques aux problèmes et défis. La méthodologie de la formation utilisera des méthodes actives d'apprentissage, faisant appel aux connaissances et à l'expérience des participants, favorisant une communication permanente entre les participants, par le biais de travaux de groupe et de discussions qui faciliteront leur intégration et leur participation totales aux activités du cours.

L'équipe enseignante sera sélectionnée en fonction de son expérience professionnelle et de ses connaissances sur les sujets. Le dernier jour de la formation, les participants devront d'animer une courte session de microenseignement. Les participants auront ainsi l'occasion de mettre en pratique la méthode d'enseignement et de recevoir un retour constructif dans un environnement favorable et basé sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques de la part d'autres étudiants et animateurs sur ce qui a fonctionné et les améliorations à apporter à leur technique d'enseignement.

Un suivi permanent du processus d'apprentissage sera effectué tout au long de la formation par le coordinateur du cours. À la fin du cours, un questionnaire d'évaluation individuel de fin de cours sera utilisé pour connaître le niveau d'acquisition des connaissances et pour permettre aux participants d'exprimer leurs impressions sur la formation, connaissances acquises et leur opinion sur l'atelier. Un test d'acquisition de connaissances sera utilisé pour vérifier le niveau de renforcement des connaissances des participants.

Les participants qui auront terminé le programme avec succès se verront remettre un Certificat de réussite les autorisant à dispenser des sessions de formation sur le programme de formation de l'OIT intitulé « Construire des systèmes d'inspection du travail modernes et efficaces ».

LANGUE

Le cours se déroulera en français.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le coût de la participation, à l'exclusion du voyage, s'élève à 3 890 euros payables à l'avance par le participant ou son organisme de parrainage. Ce montant couvre les frais didactiques (2 490 euros), y compris l'accès à la plate-forme virtuelle, l'utilisation des dispositifs de formation et des services de soutien, le matériel de formation et les livres ; ce montant couvre également l'hébergement et la pension complète sur le campus du Centre à Turin, ainsi que les soins médicaux d'urgence et l'assurance (1 400 euros).

Les demandes de participation au cours doivent être faites en ligne sur la page web suivante : <https://oarf2.itcilo.org/STF/A9016177/fr> en au plus tard le **9 octobre 2023**.

Le formulaire de candidature dûment rempli doit être accompagné d'une lettre d'engagement de l'institution de parrainage indiquant comment le/la participante sera financé(e). Après cette date, le cours et les candidats sélectionnés seront confirmés et les instructions et les références de paiement seront fournies.

VIE ÉTUDIANTE

UN CAMPUS DES NATIONS UNIES FLORISSANT ET UNE COMMUNAUTE DE PROFESSIONNELS ORIGINAIRES DU MONDE ENTIER

- **Trois agences** du système des Nations Unies sur le campus
- **Plus de 300 cours et activités de formation** dans un environnement international stimulant
- **Des milliers de participants** venus du monde entier

ENVIRONNEMENT ET ALENTOURS

Prenez un vélo et découvrez le campus. Situé dans un parc boisé sur les rives du Pô, c'est un endroit idéal pour l'étude et la collaboration. Découvrez des méthodes d'apprentissage et de formation novatrices dans des salles de classe modernes équipées pour l'interprétation simultanée.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

DORMIR, MANGER ET BIEN PLUS ENCORE

Outre plus de 280 chambres privées, **le Campus de Turin propose aux participants aux cours et aux partenaires un large éventail de prestations**, à savoir un restaurant en libre service, une agence de voyages, une laverie, un bureau de poste, un gymnase, une infirmerie et une réception ouverte 24 heures sur 24.

ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE ET DIVERSITE

Les participants profitent des activités sociales organisées par le Centre de Turin, ainsi que par les responsables de leur activité de formation. Que ce soit le campus ou en dehors, des femmes et des hommes venus d'horizons culturels différents se retrouvent pour écouter de la musique live, cuisiner et partager des repas traditionnels, ou tout simplement jouer et discuter.

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

Mme. Olena Vazhynska
Responsable d'activité
T +39 0116936958
spgt@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9016177